

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 10 septembre 2024 à 18h00 à Buis-les-Baronnies**

Le Conseil communautaire, convoqué le 4 septembre 2024 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des fêtes La Palun à Buis-les-Baronnies.

Secrétaire de séance : Madame Fabienne BARBANSON

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 66

Etaient présents : 55 (dont 5 suppléants)

Éric RICHARD - Christian THIRIOT - Daniel CHARRASSE - Sébastien BERNARD - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Philippe CAHN - Jean-Michel LAGET - Laurence CHAUDET - Yoann GRONCHI - Denis CONIL - Patricia GIELLY - Michel VINCENT (suppléant) - Pascal CIRER-METHEL - Michel GREGOIRE - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Gérard CHAPPON (suppléant) - Aurore AMOURDEDIEU - Martine BERGER-SABATIER - Monique BOTTINI - Christian CARRERE - Pierre COMBES - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Marie-Christine LAURENT - Aurélie LOUPIAS - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSSEN - Odile PILOZ - Christian TEULADE - Roger VIARSAC - Christelle RUYSSCHAERT - Mireille QUARLIN - Marie-Thérèse CHAUVET (suppléante) - Alain MONGE - Alan PUSTOCH - Martial BONNEFOY - Olivier SALIN - Marc BOMPARD - Fabienne BARBANSON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Muriel BREDY - Alain FRACHINOUS - Christine ROUSSIN - Alexandre PENIGAUT - Claude BAS - Jessica PERRAUD-JARJAYE (suppléante) - Alain NICOLAS - Eliane GAUTHIER - Gérard NELH (suppléant) - Claude SOMAGLINO

Etaient absents ou excusés : 36

Marc HAMARD - Gines ACHAT - José FERNANDES - Rémy CLEMENT - Juliette HAÏM - Sébastien ROUSTAN - Gérard TRUPHEMUS - Sébastien DUPOUX - Mathieu ANDRE - Jérôme BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Lionel ESTEVE - Monique BALDUCHI - Brigitte DUC - Laurent CHAREYRE - Christian CORNILLAC - KLEIN Laurent - Stéphanie POUYET - Didier GILLET - Sylvie GARNERO - Géraud BONTOUX - Didier LAFFITTE - Isabelle TEISSEYRE - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Annelise FAREL - Jean-Louis NICOLAS - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Marie-Noëlle ARMAND - Jean-Claude GRAS - Gérard PEZ - Jacques NIVON - Lionel FOUGERAS - Eric LYOBARD

Excusés ayant donné pouvoir : 11

Annie FEUILLAS a donné pouvoir à Gérard CHAPPON - François GROSS a donné pouvoir à Christelle RUYSSCHAERT - André DONZE a donné pouvoir à Sébastien BERNARD - Odile TACUSSEL a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Florence BOUNIN a donné pouvoir à Christian CARRERE - Pascal LANTHEAUME a donné pouvoir à Aurélie LOUPIAS - Didier ROUSSELLE a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Thierry TATONI a donné pouvoir à Jean-Luc GREGOIRE - Claude CHAMBON a donné pouvoir à Jean GARCIA - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN - Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Thierry DAYRE

SCOT - PLUI - Plan Climat Air Energie Territorialisé - Transition Ecologique - Transport

Rapporteur : Christelle RUYSSCHAERT

Transport

170-2024 Optimisation du plan de financement pour le développement de lignes de covoiturage dans le cadre du Fonds vert « Covoiturage »

Vu la délibération n° 143-2024 en date du 9 juillet 2024 par laquelle le Conseil communautaire de la CCBDP a approuvé la réalisation des études préalables à la mise en place de lignes de covoiturage ainsi que l'installation des infrastructures qui en découleront ;

Considérant que le service instructeur du Fonds vert, après avoir pris connaissance de la demande de financement, nous informe de la possibilité d'élargir l'assiette des dépenses éligibles ;

Considérant que dès lors, trois postes supplémentaires sont éligibles, à savoir :

- la dépense liée aux frais d'une maîtrise d'œuvre pour l'implantation technique de la fourniture à poser ainsi que le suivi de cette pose qui pourrait se faire dans le cadre d'un marché public au cours du 2nd semestre 2024 : **12 600 € TTC**
- une animation territoriale pour favoriser la pratique de cette ligne de covoiturage, qui se déroulera en deux phases avec le lancement puis le suivi d'évènements ponctuels auprès des usagers : **7 440 € TTC**
- la création de supports de communication qui permettra de rendre visible l'animation mentionnée ci-dessus et d'informer de l'existence de la ligne de covoiturage à venir : **1 200 € TTC**

Ainsi le nouveau plan de financement s'établit de la façon suivante :

Section d'investissement	DEPENSES (€ TTC)	RECETTES (€ TTC)	
Etudes (2024)	14 280 €	Fonds vert (66 %)	53 800 €
Maîtrise d'œuvre implantation infrastructures (2025)	12 600 €		
Installation des infrastructures et mise en service (2025)	53 820 €	FCTVA (16,404 %)	13 238 €
		CCBDP (17,6 %)	13 662 €
TOTAL	80 700 €		80 700 €

Section de fonctionnement	DEPENSES (€ TTC)	RECETTES (€ TTC)	
Animation territoriale (2025-2026)	7 440 €	Fonds vert (66 %)	12 640 €
Supports de communication (2025-2026)	1 200 €	CCBDP (17,6 %)	6 320 €
Activation des usages et mise en service (2025-2026)	10 320 €		
TOTAL	18 960 €		18 960 €

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote décide

POUR : 66

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

D'APPROUVER le nouveau plan de financement pour la réalisation des études préalables à la mise en place de lignes de covoiturage ainsi que l'installation des infrastructures qui en découleront ;

D'AUTORISER le Président à solliciter les partenaires financiers ;

DE MANDATER le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Transmission en préfecture le : 24/09/2024

Mise en ligne le : 25/09/2024

Ampliation à :

La Secrétaire de séance,
Fabienne BARBANSON

Le Président,
Thierry DAYRE